

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

5 p. c. pour 2 sommes de \$3,000 ; \$3,500 ; \$10,000 et \$11,500.

5½ p. c. pour \$500 ; \$2,000 ; \$3,250 et \$4,500.

Les autres prêts portent 6, 6½ et 7 pour cent d'intérêts.

RAPPORT DE PATENTES

Nos lecteurs trouveront ci-après le seul rapport complet des brevets d'invention accordés cette semaine à des inventeurs Canadiens par les gouvernements Américain et Canadien. Ce rapport est préparé spécialement pour ce journal par M.M. Marion & Marion, solliciteurs de brevets, 185, rue St Jacques, Montréal.

BREVETS CANADIENS

59,224—W. H. Halpenny, Minnedosa : Jeu.

59,352—Pierre Gagnon, Québec : Support de bicyclette.

59,257—William Webster, Lindsay : Chaloupe mue par les pieds.

59,307—Jos. Leduc, St-Hyacinthe : Chaudière pour recueillir le sucre d'érable.

BREVETS AMÉRICAINS

601,076—George A. Hunsinger, Rainham Centre, Can. : Régulateur pour engin.

601,153—Charles W. MacWilliams, Preston : Appareil pour guider la canne à sucre entre les rouleaux presseurs qui servent à extraire le jus.

600,953—Francis W. Rabbi et al, Ottawa : Appareil pour passer le linge au bleu.

UN PEU DE TOUT

Si c'est à la quantité de papier qui se consomme, qu'on doit mesurer le degré d'avancement de la civilisation générale, il faut reconnaître que nous devons être diablement civilisés.

De 221 millions de kilogrammes en 1850, la production annuelle de papier, dans le monde entier, s'élève à l'heure actuelle à 2 milliards 260 millions de kilogrammes.

Rien qu'en France, où elle atteignait à peine 40,000 tonnes au début du second Empire, il y a quarante-cinq ans, elle dépasse maintenant 350,000 tonnes, 350 millions de kilogrammes !

Voici les changements opérés dans les bureaux de poste de la Province de Québec, d'après la *Gazette Officielle* du 19 courant. Changements de nom des bureaux : Lyster Co. de Mégantic, devient Ste-Anastasie; Lyster Station devient Ste-Anastasie Station et Risborough, Co. de Beauce, devient St-Ludger.

Les bureaux suivants ont été fermés : Grandes Coudées, Co. de Beauce, depuis le 15 février et McLead's Crossing, Co de Campton, depuis le 1er octobre 1897. Il nous semble que, pour ce dernier bureau, il aurait pu en être donné avis un peu plus tôt.

On vient d'ouvrir dans la capitale de l'Autriche une exposition culinaire dont le succès est prodigieux. De tout temps les Viennois ont joui de la répu-

CONTRACTEURS DIVERS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 0.

PEINTRES

PEINTURE et DECORATION

A BON MARCHÉ

L. Z. MATHIEU...
245 Rue RICHELIEU.

THEO. DAVID

PEINTRE-DECORATEUR :::: DE MAISONS ET D'ENSEIGNES

Enseignes sur bois, toile, coton, broche, cartes d'annonces, etc. ... Spécialité: Décorations d'églises, édifices publics, résidences privées.

69, RUE ST-LAURENT, MONTREAL

Entre les rues Vitruve et Lagachetière.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec.-Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépôt au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal : 7, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 20 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

Marcotte & Leclerc, 28, cote de la Montagne,
Agents Généraux, QUÉBEC.

Provident Savings Life Ass. Society of New York

La meilleure Compagnie pour
les assurés et les Agents....."

Les agents habiles, et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON,

No 37, rue Yonge, Toronto,

GÉRANT GÉNÉRAL POUR LE CANADA.

National Assurance Co. of Ireland.

...INCORPORÉE PAR UNE CHARTE ROYALE, ET...

AUTORISÉE PAR ACTE SPÉCIALE DU PARLEMENT.

Bureau Chef au Canada: 1735, RUE NOTRE-DAME

M. C. HINSHAW, Agent Principal, :: MONTREAL

AGENTS SPÉCIAUX,
DEPARTEMENT FRANÇAIS :

DROLET & ALARIE, No 20, rue St-Jacques.

ISIDORE CREPEAU, No 34, côte St Lambert

tation d'aimer la bonne chère. Schiller lui-même les qualifie de "peuple de Phéaques, chez lequel la broche ne cesse de tourner au feu". Aussi n'ont-ils pas cru pouvoir mieux célébrer l'année du jubilé impérial qu'en organisant une exposition culinaire internationale. Depuis une table toute dressée avec son service d'argent, telle qu'on en voit à la cour impériale, jusqu'au bœuf entier à l'étalage du boucher, depuis les chefs-d'œuvre de pâtisserie, véritables œuvres d'art, jusqu'aux montages de saucisses et de jambons, tout y est, de ce qui peut plaire aux gourmands. On y voit même la cuisine complète de campagne de l'empereur qui a mis aussi, à la disposition de l'exposition, des vins de la cave impériale que le public peut goûter pour un prix modique destiné à l'Assistance publique. Aussi, l'affluence est-elle inouïe : le premier jour, où l'entrée était de \$1.20 il y a eu 3000 personnes ; le second jour, avec une entrée de 80cts le nombre des visiteurs monta à 1000, et le troisième jour, où l'on ne payait que 40cts, il fallut plusieurs fois fermer les guichets ; car on prenait d'assaut les billets : plus de 22000 personnes s'y pressaient, s'y étouffaient. Il est bien permis d'observer que jamais on n'a vu telle affluence ni aux expositions industrielles, ni à l'exposition de tableaux.

La chambre de commerce belge de Paris vient de prendre une initiative que nous croyons devoir signaler et dont l'importance pour la région du Nord n'échappera à aucun de nos lecteurs.

Elle a institué un collège d'arbitres, prononçant, en qualité d'amiables compositeurs, pour régler les différends commerciaux qui pourraient surgir entre Belges, ou entre Belges et Français et qui lui seraient soumis par accord intervenu entre les parties, pourvu que l'une d'elles au moins réside en France.

Voici quelques détails sur la manière dont fonctionnera ce collège, composé de personnes résidant à Paris et désignées par le conseil d'administration de la chambre de commerce belge.

Toute demande d'arbitrage, soumise par accord intervenu entre les parties, devra être adressée par écrit, sur papier libre, au président de la chambre de commerce belge, suivant la formule annexée au règlement et contresignée par un membre de la chambre de commerce belge.

Aussitôt qu'une demande d'arbitrage aura été formulée, le président de la chambre de commerce belge adressera aux demandeur la liste des personnes composant le collège, afin qu'ils choisissent chacun un arbitre.

Les arbitres jugeront les questions qui leur seront soumises d'une manière définitive en dernier ressort.